

La photographie des situations scolaires des élèves entrés dans le premier degré commun dévoile qu'environ six élèves sur dix fréquentent une troisième année de transition après 2 ans (t+2) et quatre élèves sur dix fréquentent une cinquième année de transition après quatre ans (t+4). Quatre ans après l'entrée dans le premier degré différencié, près d'un élève sur cinq ne fréquente plus l'enseignement secondaire de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Cet indicateur présente les situations scolaires de quatre cohortes d'élèves entrés dans le premier degré commun et différencié de l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice¹. La première cohorte rassemble 44 180 élèves entrés en 1A² en 2005-2006 (cohorte 1) et la deuxième cohorte comprend 44 687 élèves entrés en 1C en 2011-2012 (cohorte 2). La troisième cohorte rassemble 4 784 élèves entrés en 1B en 2005-2006 (cohorte 3) et la quatrième cohorte comprend 3 924 élèves entrés en 1D en 2011-2012 (cohorte 4). Pour chaque cohorte, on analyse les situations scolaires des élèves deux ans (t+2) et quatre ans (t+4) après leur entrée dans le premier degré³. Le choix de ces deux périodes scolaires se base sur deux changements légaux ayant pris place entre ces périodes : la mise en place d'une régulation des inscriptions en 1^{re} année de l'enseignement secondaire et la suppression de la deuxième année professionnelle⁴. La comparaison de ces cohortes montre des situations relativement différentes. Ces cohortes rassemblent uniquement les élèves inscrits l'année scolaire précédente dans l'enseignement primaire ordinaire ou spécialisé. Sont présentées dans les graphiques les situations pour lesquelles au moins 1 % de la cohorte est concernée. Les deuxième et troisième degrés sont déclinés selon les sections de transition et de qualification. La première section comprend la forme générale et la forme technique ou artistique de transition. La deuxième section comprend la forme professionnelle et la forme technique ou artistique de qualification⁵. La catégorie « Sortie » correspond aux élèves qui ne figurent plus dans la base de données des effectifs de l'enseignement secondaire de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Situations scolaires de deux cohortes d'élèves entrés en 1^{re} année du degré commun en 2005-2006 (44 180 élèves) et en 2011-2012 (44 687 élèves) deux ans (t+2) et quatre ans (t+4) plus tard (fig. 16.1)

L'année d'étude dans laquelle se trouvent les élèves entrés dans le premier degré commun en 2005-2006 (1A) et en 2011-2012 (1C) est identifiée après deux et quatre années scolaires (t+2 et t+4). Après deux années scolaires (t+2), environ 60 % des élèves de chaque cohorte entament une troisième année de transition. Les tendances diffèrent entre les deux cohortes en deuxième année du premier degré commun et en troisième année de qualification. En effet, ils sont 17 % de la cohorte 1 à suivre une deuxième année du degré commun (2C) contre 21 % des élèves de la cohorte 2. Les élèves entrés en 2011-2012 sont donc proportionnellement plus nombreux que les élèves entrés en 2005-2006 à recommencer une année au sein du premier degré commun. La suppression de la deuxième année professionnelle aurait engendré ces différences de parcours. Aussi, après deux ans, 21 % de la cohorte 1 suivent une troisième année de qualification contre 13 % de la cohorte 2. Après quatre années scolaires (t+4),

les variations entre les deux cohortes se marquent moins. Pour chacune des deux cohortes, un élève sur deux effectue son parcours scolaire sans redoubler. Environ 37 % de la cohorte 1 et 39 % de la cohorte 2 fréquentent une cinquième année de transition et environ 15 % de la cohorte 1 et 13 % de la cohorte 2 suivent une cinquième année de qualification. Par ailleurs, ce graphique montre qu'ils sont environ 40 % à être en retard scolaire. Au terme des 5 années observées, les sorties représentent 5 % des élèves, soit 1 élève sur 20.

Situations scolaires de deux cohortes d'élèves entrés en 1^{re} année du degré différencié en 2005-2006 (4 784 élèves) et en 2011-2012 (3 924 élèves) deux ans (t+2) et quatre ans (t+4) plus tard (fig. 16.2)

Ces graphiques présentent la situation scolaire des élèves entrés dans le premier degré différencié en 2005-2006 et 2011-2012, deux ans (t+2) et quatre ans après (t+4). Après deux années (t+2), les élèves entrés en 2011-2012 sont proportionnellement plus nombreux à fréquenter le degré commun que les élèves entrés en 2005-2006, ce qui leur permet ainsi de renforcer les compétences visées à la fin de la troisième étape du continuum pédagogique. Cette situation semble également se répercuter sur la fréquentation de la troisième année de qualification : 59 % de la cohorte 4 sont en troisième qualification contre 73 % de la cohorte 3. Une hypothèse est que la suppression de la deuxième année professionnelle accroît le nombre des parcours au sein du premier degré commun. Après quatre ans (t+4), 22 % des élèves de la cohorte 3 et 28 % des élèves de la cohorte 4 fréquentent une quatrième année de qualification tandis qu'ils sont respectivement 21 % et 17 % à fréquenter une cinquième année de cette section. En d'autres termes, nous observons proportionnellement plus d'élèves en quatrième année de qualification et moins d'élèves en cinquième année de qualification pour la cohorte de 2011-2012 par rapport à celle de 2005-2006. Des analyses supplémentaires nous montrent que c'est la traduction d'un allongement des parcours pour les élèves de la cohorte la plus récente qui sont plus nombreux à passer par le degré commun. Parmi les élèves de la cohorte 4 inscrits dans le degré commun en t+2, 92 % sont orientés (en t+4) vers l'enseignement de qualification alors que cette orientation ne concernait que 81 % des élèves de la cohorte 3. Ce graphique montre qu'une très grande majorité des élèves entrés dans le premier degré différencié poursuivent leur scolarité uniquement dans la section de qualification, sans jamais être réorientés vers la section de transition. Un peu moins d'un élève sur six de chacune des deux cohortes s'inscrit dans l'enseignement en alternance. Au terme des cinq années observées, les sorties concernent environ 21 % et 17 % des cohortes 3 et 4.

1 Les données statistiques incluent les effectifs de 1AC (ou 1S) dans ceux de 1^{re} année secondaire et les effectifs de 2CC (ou 2S) dans ceux de 2^e année secondaire et considèrent donc les élèves de 1AC (1S) et 2CC (2S) comme redoublants.

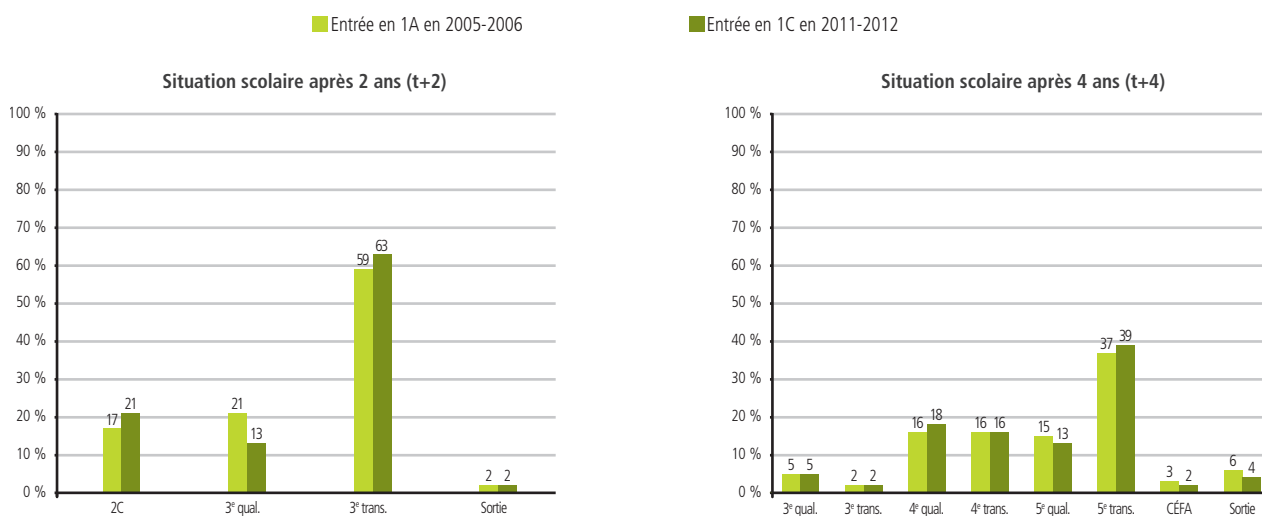
2 La 1A, ancienne appellation de la 1C actuelle, sera nommée dans cet indicateur « 1C ».

3 Pour la cohorte 1 : t = 2005-2006, t+2 = 2007-2008, t+4 = 2009-2010. Pour la cohorte 2 : t (entrée) = 2011-2012, t+2 = 2013-2014, t+4 = 2015-2016.

4 Mise en œuvre des décrets régulant les inscriptions scolaires à partir de 2007-2008 et application en 2009-2010 du décret du 30-06-2006 (modifié le 11-04-2014) relatif à l'organisation pédagogique du premier degré de l'enseignement secondaire.

5 Les sorties peuvent être dues à différentes raisons, telles que, notamment, le décrochage scolaire, mais aussi le décès, le déménagement à l'étranger, l'inscription en dehors de l'enseignement secondaire de la Fédération Wallonie-Bruxelles, dans l'enseignement supérieur ou de promotion sociale.

16.1 Situations scolaires de deux cohortes d'élèves entrés en 1re année du degré commun en 2005-2006 (44 180 élèves) et en 2011-2012 (44 687 élèves) deux ans (t+2) et quatre ans (t+4) plus tard



Deux ans après leur entrée en 1re année du 1er degré commun, environ 60 % des élèves de chaque cohorte entament une 3e année de transition. Deux ans plus tard (t+4), ils sont un peu moins de 40 % à fréquenter une 5e année de transition.

16.2 Situations scolaires de deux cohortes d'élèves entrés en 1re année du degré différencié en 2005-2006 (4 784 élèves) et en 2011-2012 (3 924 élèves) deux ans (t+2) et quatre ans (t+4) plus tard



Deux ans après leur entrée en 1re année du degré différencié, 9 % des élèves entrés en 2005-2006 suivent une 2e année commune contre 23 % des élèves entrés en 2011-2012. Deux ans plus tard (t+4), ils sont 22 % et 28 % à fréquenter une quatrième année de qualification. Quatre ans après leur entrée en 1re différenciée, environ un élève sur cinq ne fréquente plus l'enseignement secondaire de la Fédération Wallonie-Bruxelles.